



Michel JOUBERT réélu

Une nouvelle vie pour Quincieu



© Gaume Berger-Garnier

De grands projets sur de bons rails



La Brasserie du Digital à la Cité du numérique





L'ORANGERIE Déco

- › Décoration
- › Meubles
- › Art de la table
- › Senteurs
- › Bijoux fantaisie
- › Foulards
- › Bons cadeaux...

Zone de Corsac - Parking privé
10, côte de Tirebœuf
Brives-Charensac - 04 71 06 12 75

Nicole LALIGANT



Le Grand Panier Bio

Votre magasin BIO

GRAND CHOIX DE PRODUITS LOCAUX

- | | |
|--|---|
|  Fruits et Légumes |  Espace Beauté Santé |
|  Produits Frais |  Cave à vin |
|  Epicerie |  Espace sans gluten |
|  Produits d'entretien | |

137, av. Charles Dupuy • BRIVES CHARENSAC • 04 71 00 14 27 • www.grandpanierbio.bio
ouvert du lundi au samedi 9h à 19h Nos opérations sur  Le Grand Panier Bio Le Puy



Le mot Michel JOUBERT, Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Préserver les équilibres de notre territoire

Je remercie l'ensemble des conseillers communautaires qui m'ont renouvelé leur confiance à la Présidence de l'Agglomération. Le bureau communautaire renouvelé pour moitié, est composé de 30% d'élus ponots, de 30% d'élus de la petite couronne et de 40% d'élus de communes rurales.

Nos choix politiques au cours de ces derniers mois sont guidés par la volonté d'aider les entreprises touchées par la crise, de relancer l'économie locale, de préserver nos associations fortement fragilisées, et de maintenir la qualité de nos services publics essentiels à la vie

quotidienne de tous, comme les services des transports, de la collecte des déchets, de l'eau ou de l'assainissement, des dépôts de permis de construire, etc. Avec cette nouvelle équipe qui m'accompagne, nous avons à cœur de faire avancer les projets de notre territoire avec quelques priorités fortes sur ce nouveau mandat :

- poursuivre le développement économique avec l'accueil de nouvelles entreprises,
- améliorer l'attractivité du territoire,
- poursuivre l'intégration des anciennes communautés de communes qui ont rejoint la grande Agglomération, il y a trois ans,

• adapter nos services à la population, en modernisant les services et les infrastructures,

• optimiser les financements de l'État, comme affecter le gain de la DGF (Dotation globale de fonctionnement) et de FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) en fonds de concours pour les communes de moins de 500 habitants, qui sont au nombre de 37 parmi les 72 communes de la collectivité, pour des investissements adaptés qui ne peuvent être obtenus par d'autres financeurs.

Vous l'aurez compris, on souhaite que notre Agglo soit à la fois audacieuse, unie, forte et dynamique, sur tous les terrains !



Michel Joubert et le bureau communautaire tiennent à rendre hommage à Michel Forestier, conseiller communautaire de Saint-Germain-Laprade, fortement investi ces dernières années, sur des dossiers fondamentaux pour notre avenir ; l'environnement, les économies d'énergie, la biodiversité, la gestion des déchets, etc., et qui nous a quitté brutalement.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

4-5-6-7-8-9. DANS NOS COMMUNES

L'actualité dans nos communes.

10-11 NUMÉRIQUE

La Brasserie du Digital au Pensio.

12-13-14. URBANISME

Le site de l'ancienne piscine Quincieu s'offre une nouvelle vie.

Un parking flamant neuf au Centre Aqua Passion de Lavoûte-sur-Loire.

Voie Verte : les tunnels mieux éclairés.

15-16-17-18. PHOTOS AÉRIENNES

L'Agglo prend de la hauteur.

19. ATTRACTIVITÉ

Puy de Lumières : un succès qui ne se dément pas !

Hôtel des lumières une aventure immersive jusqu'au cœur de la terre !

20-21. ÉCONOMIE

LOU-Légumes : bientôt 150 emplois créés.

"La Clé des champs" : 1re ferme photovoltaïque de l'Agglo.

22-23. MOBILITÉ

Service de location de voiture électrique d'autopartage en boucle.

Opération "Coup de pouce vélo" : profitez du chèque réparation vélo !

Le service de transport à la demande.

24-25. SPORTS

Une distinction pour vivre et faire vivre l'aventure des Jeux Olympiques !

Un toboggan XXL à la piscine de Saint-Paulien.

26-27. CULTURE

2020-2021 : une nouvelle grande saison culturelle en Velay !

Rencontres entre les collections du FRAC Auvergne et du musée Crozatier.

28-29. ENVIRONNEMENT

La ressource forestière, un levier de développement économique.

L'Agglomération fait plancher les professionnels sur le bois local.

30. PORTRAIT

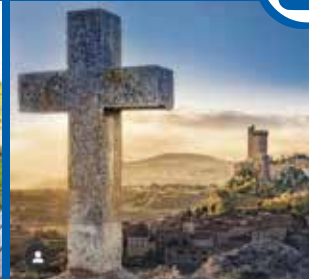
Anthony Albepart, meilleur apprenti de France.



Vu sur nos réseaux sociaux



@agglolepuyenvelay



#agglolepuyenvelay

notre agglo
www.agglo-lepuyenvelay.fr

Le magazine d'informations de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Réalisation :
Service communication
1, place du Martouret - BP 20317
43011 Le Puy-en-Velay Cedex
Tél. 04 71 04 07 40
service.communication@lepuyenvelay.fr
www.agglo-lepuyenvelay.fr

Directeur de la publication :
Michel Joubert

Photographies :
Service communication
ville-agglo du Puy-en-Velay
et communes membres.
Sauf mentions contraires.

Publicité et impression :
Centre France Publicité

Distribution :
La Poste

Tirage : 45 000 exemplaires

Dépôt légal : 4^e semestre 2020

Papier certifié PEFC issu de gestion durable de la forêt.

ISSN 2609-5939

ANIMATIONS ESTIVALES

CHAMALIÈRES-SUR-LOIRE



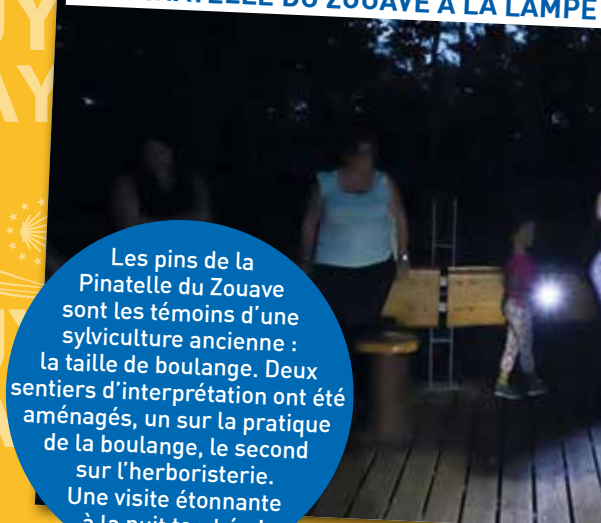
Au pied du mont Gerbizon, sur un rocher dominant la Loire, Chamalières porte le témoignage de l'âge d'or de l'art roman auvergnat. Du prieuré de Chamalières, il reste une partie du cloître et surtout une église romane, construite à la fin du XII^e siècle. La façade flanquée de deux tours rondes se caractérise par sa grâce et sa sobriété.

ACCROBRANCHE ROCHELAMBERT



Le parcours aventure se situe dans une vallée sauvage, traversée par la rivière "la Borne" et dominée par le château de la Rochelambert. Vous pouvez pratiquer les parcours plusieurs fois.

LA PINATELLE DU ZOUAVE À LA LAMPE



Les pins de la Pinatelle du Zouave sont les témoins d'une sylviculture ancienne : la taille de boulange. Deux sentiers d'interprétation ont été aménagés, un sur la pratique de la boulange, le second sur l'herboristerie. Une visite étonnante à la nuit tombée !

LAISSEZ-VOUS CONTER POLIGNAC



À Polignac, une visite enrichissante pour les participants. Ils ont pu découvrir en compagnie d'un guide conférencier, la petite et la grande histoire, l'architecture et la géologie de ce village qui porte le nom d'une des plus anciennes familles françaises.

CHERCHEUR D'OR À PONTEMPEYRAT



Une initiation à l'orpaillage a été proposée en juillet et août. Les pieds dans l'eau, petits et grands sont partis à la recherche des minéraux semi-précieux cachés dans les alluvions de la rivière, à l'aide de matériel adapté, à la manière des chercheurs d'or de l'ouest américain.

TORCHE



SENTIER DU SERPENT D'OR À LA CHAISE-DIEU



Le Serpent d'or est un circuit pour tous. Véritable concentré d'histoire, de légendes et de nature tantôt domestiquée, tantôt vierge, le tout étant assemblé pour le plaisir de tous les sens... Sources, étang, rivière, fossés de drainage et système d'irrigation se succèdent le long de cet itinéraire.

VISITE DE LA CASCADE DE LA BEAUME



Balade rafraîchissante à la spectaculaire cascade de la Beaume située près du village d'Agizoux, entre Solignac-sur-Loire et Le Brignon. Le site de la cascade témoigne du travail d'usure entamé par le ruisseau sur une masse rocheuse de grande taille où les orgues nous rappellent que le basalte gris a été de la lave en fusion. La fréquentation du site s'amplifie. Or, depuis les intempéries du 12 juin dernier, le chemin d'accès à la cascade est rendu très compliqué. Des aménagements pour sécuriser la promenade, la rendre plus accessible, mais aussi afin de limiter l'impact du visiteur sur l'environnement préservé du site sont prévus.

SOLIGNAC-SUR-LOIRE



MIEL DE L'AGGLO

Dans le cadre de ses actions et engagements envers l'environnement, la Communauté d'agglomération a installé en 2018 des ruches sur plusieurs sites de son territoire. Le 1^{er} juillet, à Solignac-sur-Loire, le Président de la Communauté d'agglomération, Michel Joubert, accompagné du maire de la commune, Olivier Teyssier et de Michel Décolin, a apporté des pots de miel de la récolte 2019, aux pensionnaires du foyer "Bon accueil" pour signifier leur sollicitude pour nos anciens au nom de tous.

BRIVES-CHARENSAC

LA FÊTE DU VÉLO À BRIVES-CHARENSAC

La commune de Brives-Charensac et la Communauté d'agglomération se sont mises dans la roue de l'Union Cycliste le Puy-en-Velay (UCPV) pour fédérer autour de la pratique de la petite reine. Cette première édition de la Fête du vélo, entièrement gratuite, s'est déroulée à Brives-Charensac le samedi 26 septembre à la Maison du Canoë. Cette journée a été l'occasion pour petits et grands de découvrir des stands et accéder à des animations ludiques tels que des parcours d'initiation, des circuits pédagogiques, un parcours urbain, ainsi qu'une présentation et des démonstrations par l'UCPV.



CHADRAC



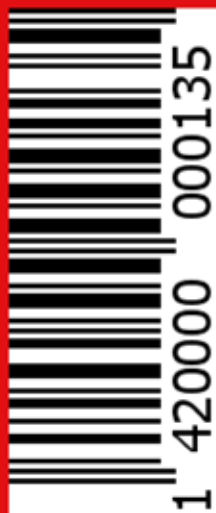
220 COUREURS POUR LES 10 KM DE CHADRAC

La 6^e édition des 10 km de Chadrac s'est déroulée le dimanche 27 septembre. La course organisée par Velay Athlétisme a accueilli 220 coureurs. Le Chamaliérois Abdellah Riahi, crossmann et pistard, auteur d'un record à 8'25 sur 3 000 m steeple et doté d'un potentiel de 32' sur 10 km, a fait mieux que cela. A l'issue des trois tours, il a réalisé la distance en 31'14, disposant de 39 secondes d'avance sur Aurélien Rivet, l'espoir du Velay Athlétisme, qui s'est accroché un temps, avant de céder. Chez les féminines, Cindy Ribeyre, de l'ASPTT Clermont, a terminé première.

BRIVES-CHARENSAC

40 ANS...

Dimanche 21 septembre s'est tenue à Brives-Charensac la commémoration des 40 ans de la crue du 21 septembre 1980. À cette occasion, une gerbe de fleurs a été symboliquement déposée devant la plaque du souvenir, en mémoire des personnes qui ont perdu la vie, emportées par les flots du fleuve lors de ce tragique événement (8 personnes en tout dont 5 à Brives-Charensac).



flunchez
-10 €
de remise

pour 25 € d'achat chez flunch.*

Y'a que chez

flunch

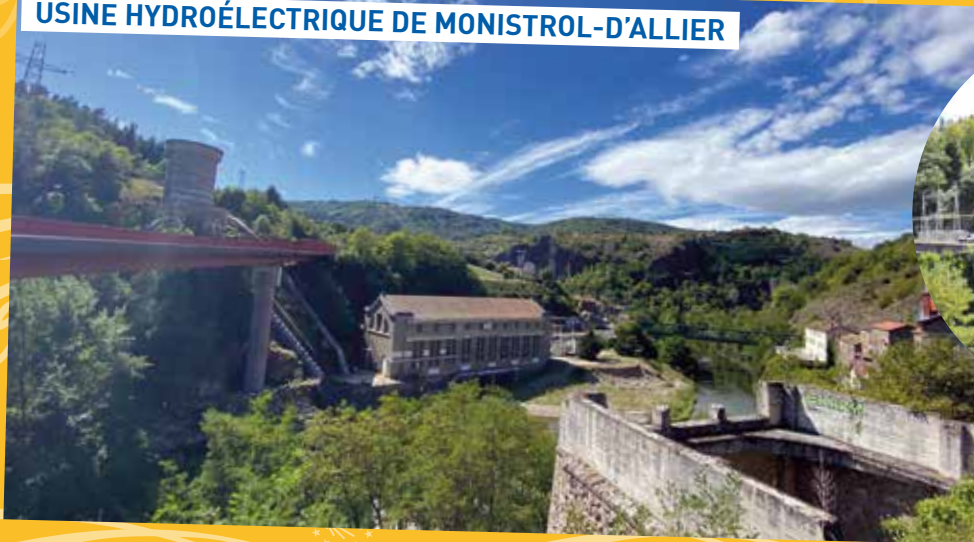
qu'on peut fluncher

* Offre valable du 12/10 au 30/11/2020 dans le restaurant flunch Le Puy. Hors promotion et menu (menu enfant, menu express, menu et moules + boisson). Offre non cumulable avec des réductions, menus, plat du jour, carte et bon groupe. Non échangeable contre espèces. Selon les stocks disponibles.

AU FIL DE L'EAU

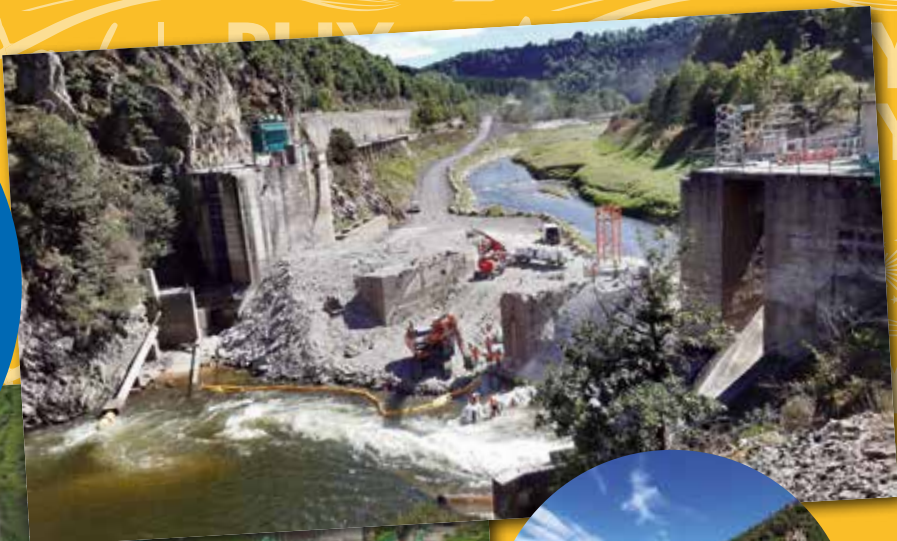
Sur son territoire, la Communauté d'agglomération possède un patrimoine lié à l'énergie hydroélectrique avec notamment le barrage de Poutès. Celui-ci fait actuellement l'objet d'importantes modifications pour donner naissance à un projet exemplaire et innovant : le nouveau Poutès. Ce nouvel aménagement est le fruit d'un travail de co-construction avec les élus, le territoire, les associations de défense de l'environnement et EDF. Le nouveau Poutès permettra une meilleure circulation des poissons migrateurs, la circulation des sédiments et la conservation d'une production d'énergie renouvelable, en adéquation avec les enjeux du territoire. Ce projet industriel ambitieux sera une référence d'hydroélectricité durable.

USINE HYDROÉLECTRIQUE DE MONISTROL-D'ALLIER



BARRAGE DE POUTÈS

Le projet Nouveau Poutès, construit avec le territoire, est entré dans sa phase de réalisation. Lancé en 2019, le chantier de reconfiguration du barrage de Poutès va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2021. Durant toute la durée de ce chantier, la centrale EDF de Monistrol-d'Allier continue sa mission de production d'hydroélectricité grâce à ses barrages situés sur la rivière Ance-du-Sud. Début 2022, à sa mise en service, le nouveau barrage de Poutès permettra de nouveau de produire l'équivalent de la consommation moyenne annuelle de la ville du Puy-en-Velay, et ce pour les 50 années à venir.





MOULIN D'ANCETTE

Situé à Saint-Julien-d'Ance, l'association des Amis de Saint-Julien-d'Ance s'est fixée comme objectif de faire revivre le moulin. Depuis, ce dernier tourne à nouveau lors des visites organisées. Vous découvrirez en action un ensemble complet de meunerie toujours en cours de rénovation : entraînement par eau avec roue horizontale, meule et blutoir.



MOULIN DE BLANHAC

Situé à Rosières, l'association des Amis des Moulins de Blanhac œuvre à la restauration et la valorisation d'un important site meunier depuis 1992. C'est un moulin à eau avec une roue horizontale, qui servait à produire de la farine. Les systèmes hydrauliques ont permis le fonctionnement de 17 moulins sur moins de 2 km de ruisseau. Le site préservé est constitué de pierres, de verdure et d'eau.





La Brasserie du Digital, un lieu de vie, d'échange et d'entraide à la Cité numérique du Pensio

La Cité numérique du Pensio, cœur de l'écosystème numérique du territoire est un lieu d'accompagnement pour les start-up, les porteurs de projets, les entreprises qui recherchent un conseil sur mesure et personnalisé, des bureaux, des services communs associés. Ce lieu unique favorise l'échange, le partage et la convivialité entre entreprises souhaitant partager leur passion d'innover.

En son sein, la Brasserie du Digital se veut avant tout comme un lieu de vie, d'échange et d'entraide. Elle permet aux acteurs du numérique de ne pas être isolés, de tisser des liens, de se retrouver pour phosphorer. L'association a été créée en mars dernier pour animer et développer la filière numérique du Puy-en-Velay et plus largement en Haute-Loire. Elle est présidée par Frédéric Pacotte et dirigée par Laura Suzanne.

TROIS ENTREPRISES PONOTES DANS LE BÂTIMENT

"Ce projet repose sur une vraie logique, avec une arti-

culation entre toutes les structures qui cohabitent sur ce même site. La Cité du numérique abrite trois entreprises et à terme un atelier de fabrication numérique. Cela sera une sorte de tapis roulant qui conduira les porteurs de projets au monde professionnel", explique Michel Joubert.

Trois entreprises ponotes ont été parties prenantes de ce projet d'envergure initié par la Communauté d'agglomération : Logipro, Iris Interactive et Openstudio, qui ont leurs propres locaux dans le bâtiment du pôle numérique, ainsi que l'Université d'Auvergne, également très impliquée.



Ce qu'elle en pense



Laura Suzanne,
Directrice de la Brasserie
du Digital

"Ma mission principale est d'impulser des initiatives qui fédèrent les acteurs du territoire autour de la Brasserie du Digital et d'oeuvrer en commun dans la filière numérique."

Avec Frédéric Pacotte, le président de l'association, nous travaillons à la définition et à la mise en application d'orientations stratégiques de l'association. Plus concrètement, je déploie une équipe et des moyens dédiés à la promotion et à l'animation des lieux. Je commercialise l'offre de services et pilote le développement d'un réseau de partenaires avec l'écosystème local."

LA BRASSERIE DU DIGITAL PROPOSE LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES

La structure acquise au sein du bâtiment par la Communauté d'agglomération, d'une superficie totale de 1250 m² dispose d'un espace coworking et d'un espace partagé visant la convivialité et le partage d'expériences entre acteurs.

**1250 m² dédiés
au numérique**

UNE GOUVERNANCE QUI ASSOCIE PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

L'association est composée de 4 collèges :

- Collège des membres actifs : IRIS Interactive, Logipro et Open Studio.
- Collège des membres publics : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et l'Université Clermont-Auvergne.
- Collège des membres facilitateurs : l'ÉSEPA – École de packaging. Ce sont plus largement des entreprises et des organisations représentatives qui peuvent apporter leur compétence et expertise.
- Collège des membres usagers : Monkey Factory. Ce sont les entreprises et les coworkers qui utilisent les services de La Brasserie du Digital.

DES ENTREPRISES QUI RECRUTENT : BIENTÔT 113 EMPLOIS CRÉÉS SUR CE SITE !

Sur ce site qui fourmille de projets, on compte aujourd'hui 97 emplois à forte valeur ajoutée. En un an seulement 16 emplois de plus seront créés par les 3 entreprises, pour un total d'au moins 113 emplois.

UN PROJET SOUTENU PAR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie portée par la Région de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes, la capitale du numérique et du digital !

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le site Web de la Brasserie du Digital présente les vocations du lieu, les missions et l'offre de services de l'association : coworking, location d'espaces, accompagnement, actualités du réseau et agenda.

Le site s'adresse à tous les acteurs de la sphère numérique du territoire : entrepreneurs, étudiants, enseignants, chercheurs, prestataires de services et structures d'accompagnement.



Le site de l'ancienne piscine Quincieu
s'offre une nouvelle vie :
**création d'une Halle multisports
digne du territoire !**

Le site de l'ancienne piscine Célestin Quincieu à l'abandon depuis 2012, va retrouver une seconde vie. Les élus de l'Agglomération ont toujours mis un point d'honneur à ne pas laisser cette structure devenir une coquille vide. Ils ont pris le temps de la concertation pour trouver le meilleur projet pour notre territoire adapté aux contraintes de ce bâtiment. Sa structure de qualité et son emplacement idéal, ont permis d'étudier la faisabilité d'un projet de construction d'une Halle multisports où plusieurs disciplines pourront être pratiquées : le judo, la boxe, la gymnastique. Ces travaux seront par ailleurs l'occasion de doter le club de tennis d'un espace type "club house".

UN SITE EXCEPTIONNEL DOTÉ D'UN PARKING DE 3 500 m²

Au pied du rocher Saint-Michel d'Aiguilhe, la Halle multisports dessinée par l'agence d'architecture Fabre et Speller et les architectes Berger et Granier se veut résolument contemporaine. Le site de l'ancienne piscine d'agglomération comprend

un bâtiment principal qui regroupe le hall bassin, le hall d'accueil, les vestiaires et sanitaires hommes et femmes, les locaux du personnel et les locaux techniques. L'espace sportif sera réservé à l'accueil des différentes pratiques : gymnastique, boxe, judo. L'équipement est par ailleurs doté d'un parking de 3 500 m² environ.

"Ce projet a été pensé en complémentarité avec nos différents équipements. Certains clubs qui ont vu leurs rangs grossir considérablement ces dernières années, avaient besoin de disposer de locaux adaptés pour pra-

tiquer leurs activités. Les scolaires pourront également profiter de cet équipement", explique Michel Joubert, Président de la Communauté d'agglomération.

Les dispositifs
d'éclairage
seront économes
en énergie

GRANDE LUMINOSITÉ TOUT EN RÉALISANT DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'éclairage naturel sera favorisé pour donner une ambiance lumineuse très chaleureuse. Les dispositifs

d'éclairage seront économes en énergie.

UN PROJET LARGEMENT SOUTENU PAR LA RÉGION

La Région, la Communauté d'agglomération, l'État et l'Union Européenne avec le Feder, sont parties prenantes du projet.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, présidée par Laurent Wauquiez, est très impliquée dans la réalisation de projets structurants pour le territoire, notamment les projets à vocation sportive.

La Région est le premier financeur de l'opération à hauteur de 1 650 000 €.

Ce sera
le second
pôle sportif
après Massot



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

1^{er} financeur

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est le premier financeur de ce projet structurant pour notre territoire.

Un parking flambant neuf au Centre Aqua Passion de Lavoûte-sur-Loire



Le parking dispose à présent d'une centaine de places de stationnement.

Depuis son extension, l'Agglomération dispose d'un équipement exceptionnel pour pratiquer la natation, la gym aquatique et diverses activités sportives. Depuis quelques mois, le Centre Aqua Passion dispose d'un parking flambant neuf grâce à des travaux engagés par la Communauté d'agglomération.

GOUDRONNAGE DU PARKING SUR 1700 m²

Le mauvais état général du parking a conduit la Communauté d'agglomération à planifier ces travaux en fin

d'année 2019. De nombreux nids de poule se formaient en cas d'intempéries et le rendait difficilement praticable. Les travaux ont consisté en la réfection du parking en

enrobé sur 1700 m² ainsi qu'une réhabilitation d'une partie du réseau pluvial. Une centaine de places de stationnement a été matérialisée avec un marquage au sol.

PANSER LES PLAIES APRÈS LES INTEMPÉRIES DE JUIN 2020

Suite aux gros orages du 12 juin dernier, qui avaient ravagé une partie du département, la Communauté d'agglomération va engager des travaux de remise en état de ses infrastructures routières, ouvrages d'art et réseaux d'assainissement sur la Via Fluvia, la Voie Verte, la cascade de la Beaume, la promenade de la Borne, la zone de Chirel et les zones d'activités.

L'ensemble de l'opération est estimé à 259 547,25 € HT dont une partie sera subventionnée par l'État qui a reconnu l'état de catastrophe naturelle.

La Communauté d'agglomération bénéficie ainsi d'une subvention mixte État, Région, Département (Région à hauteur de 77 864, 17 € et Département à hauteur de 51 909,45 €).

Voie verte : les tunnels mieux éclairés



La Voie verte est une ancienne voie de chemin de fer aménagée pour les balades à pied ou à vélo. Elle conduit les promeneurs au cœur de la vallée de la Loire et des massifs du Mézenc. Une balade pour tous, riche en patrimoine naturel et bâti au cœur du Velay.

La Voie verte emprunte 5 tunnels éclairés et un viaduc de 184 mètres, à travées métalliques.

Les élus communautaires souhaitent aujourd'hui engager des travaux de rénovation de l'éclairage de ces tunnels. Les travaux sont confiés au Syndicat départemental d'énergies de la Haute-Loire.

PRENEZ DE LA HAUTEUR AVEC L'AGGLO



Lissac

280 habitants
Maire : Gilbert Roux
Coordonnées
de la mairie :
4, rue Centrale
43350 Lissac
04 71 57 03 19

Malrevers

819 habitants
Maire : Gilles Oger
Coordonnées de la
mairie : Le bourg,
43800 Malrevers
04 71 08 51 88



**St-Georges
Lagricol**

527 habitants

Maire : André Roche

Coordonnées de la mairie :

Le bourg, 43500

St-Georges-Lagricol

04 71 03 24 24



**Vazeilles
Limandre**

253 habitants

Maire : Yves Tabin

Coordonnées de la

mairie : Vazeilles,

43320 Vazeilles-

Limandre

04 71 08 61 81



Chomelix

475 habitants

Maire :

Roselyne Beyssac

Coordonnées

de la mairie :

Le bourg,

43500 Chomelix

04 71 03 63 10



St-Étienne Lardeyrol

759 habitants

Maire : Marc Giraud

Coordonnées de la

mairie : Le bourg,

43260 St-Étienne

Lardeyrol

04 71 03 00 65



Bonneval

70 habitants

Maire : Paul Bard

Coordonnées
de la mairie :

Le bourg,
43160 Bonneval
04 71 00 04 98



Céaux d'Allègre

474 habitants

Maire : Maguy Masse

Coordonnées
de la mairie :

Le bourg, 43270
Céaux-d'Allègre
04 71 00 72 67

ATTRACTIVITÉ

L'événement "Puy de Lumières" a une nouvelle fois été plébiscité par les Ponots et les touristes.



Puy de Lumières : un succès qui ne se dément pas !

Les équipes de l'Office de Tourisme ont travaillé pour permettre à la saison 4 de Puy de Lumières d'animer les soirées d'été au Puy-en-Velay, à Aiguilhe et à Brives-Charensac. 3 scénographies ont été totalement repensées cette année.

LA CATHÉDRALE, ÉPOUSTOUFLANTE 3^e DIMENSION

Elle a été la nouveauté 2020 du parcours de Puy de Lumières. En effet, la cathédrale a accueilli un nouveau spectacle qui a emporté les visiteurs dans des images de la 3^e dimension. Un temps fort de cette saison avec une création qui épouse son architecture avec des technologies nouvelles et entraînantes.

L'HÔTEL DE VILLE BLEU, BLANC, ROUGE

Les couleurs de la République ont pris possession du bâtiment de l'Hôtel de Ville du Puy-en-Velay.

LA MÉDIATHÈQUE DE BRIVES-CHARENSAC ET LE VIEUX PONT À L'HONNEUR

La Loire, en spectacle sur et sous le Vieux Pont, a poursuivi son cheminement jusqu'à la médiathèque.



Un voyage au cœur de la terre puis un voyage immersif à la rencontre des plus belles œuvres des peintres impressionnistes ont été proposés aux visiteurs.

Hôtel des lumières : une aventure immersive jusqu'au cœur de la terre !

L'Hôtel-Dieu, classé au Patrimoine mondial par l'Unesco, a accueilli du 17 juillet au 27 septembre, deux scénographies immersives inédites. L'Hôtel des Lumières a proposé une aventure "Jusqu'au cœur de la Terre" innovante et a exposé également les plus grands chefs-d'œuvre de Cézanne, Monet, Van Gogh, Sisley dans son second spectacle intitulé "Lumières Impressionnistes".

ANIMATIONS DIGITALES À COUPER LE SOUFFLE !

Après avoir accueilli de grandes expositions en partenariat avec le Louvre notamment, l'Hôtel-Dieu classé au patrimoine Mondial de l'UNESCO avec la cathédrale (au titre des chemins de Saint-Jacques), s'est transformé en centre d'art numérique. Les deux

grandes salles d'expositions ont proposé deux spectacles d'immersion, l'un a fait voyager jusqu'au cœur de la Terre et le second a invité les visiteurs à suivre les lumières impressionnistes avec les plus grands peintres de ce courant.

UNE COMPLÉMENTARITÉ AVEC LE PUY DE LUMIÈRES

L'Hôtel des Lumières a dévoilé des scénographies immersives grâce aux toutes dernières technologies de projection et aux sons design. "Avec l'Hôtel des Lumières, la collectivité a franchi une nouvelle étape dans son histoire d'amour avec les Lumières et a permis d'apporter une complémentarité en journée aux neuf spectacles à retrouver en soirée. C'est une façon nouvelle et moderne d'accéder au monde de l'art et de la culture" précise le président de la Communauté d'agglomération, Michel Joubert.



LOU-Légumes s'installe dans la zone de Chaspuzac

LOU-Légumes, entreprise familiale bretonne spécialisée dans la production de champignons frais, s'installe sur la zone d'activités de Combe Aérodrome à Chaspuzac avec la mise en place d'une base logistique, la première phase de l'implantation du futur site de production et de transformation.

Une installation qui va permettre de conforter l'économie et l'emploi local, avec la création de 150 emplois !

L'entreprise devrait démarrer son activité début 2022.



150 EMPLOIS À LA CLEF

Il s'agit d'un projet très porteur pour la collectivité avec à terme, 150 créations d'emplois dans le secteur de l'agroalimentaire.

D'une surface de 12 000 m², le bâtiment comporte 22 cellules de production, sur un terrain de 2,5 ha. L'investissement de 11M € pour la partie immobilier, est porté par la Communauté d'agglomération et rétrocédé via

**12 000 m²
de bâtiment**

un crédit-bail. Sa réalisation sera soutenue par la Région et le Département.

"C'est un dossier que je n'ai jamais lâché. C'est une vraie chance pour conforter toute l'Agglomération, avec les

entreprises déjà en place et les zones d'activités qui s'agrandissent", souligne Michel Joubert, Président de la Communauté d'agglomération.

LA RÉGION, PARTIE PRENANTE DU PROJET

Autre élément décisif concernant l'implantation de LOU - Légumes à Chaspuzac, est l'engagement financier de la Région sur ce projet.

"Nous avons fait venir en 2016, La Maroquinerie du Puy qui emploie aujourd'hui 250 salariés. Avec l'arrivée de LOU-Légumes, c'est une deuxième entreprise qui prend racine chez nous" explique Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le Département de la Haute-Loire apportera son concours financier.

Le projet a été présenté par Daniel Boyer, Maire de Saint-Christophe-sur-Dolaizon et son équipe municipale, l'Agglomération, représentée par Michel Joubert, Patrick Navarre, chargé du développement durable et des bâtiments, et Roland Lonjon, vice-président chargé des finances, l'entreprise Boralex, cheville ouvrière du projet, et ENERFIP chargé du financement participatif.



“La Clé des champs” : 1^{er} parc photovoltaïque de l'Agglo

Après 10 ans de travail, d'études, de concertation la première ferme photovoltaïque de l'agglomération “La Clé des champs” va voir le jour à Saint-Christophe sur-Dolaizon. Les premiers coups de pioche ont été donnés en octobre pour un parc qui devrait entrer en fonction en fin d'année prochaine.

Cette réalisation permettra de produire la consommation électrique annuelle d'environ 4 000 foyers, soit 10% de l'agglomération.

EXEMPLAIRE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

En plus d'être vertueuse

sur le plan environnemental grâce à des actions de préservation de zones humides, à l'entretien du site avec la mise en pâture des 17 hectares inutilisés, la création de cette ferme photovoltaïque permettra d'importantes retombées économiques.

Des emplois pérennes seront créés pour la maintenance du site, des emplois indirects pendant le chantier et pour son exploitation auprès des entrepreneurs locaux, en hôtellerie et restauration... Les collectivités territoriales profiteront du ruissellement

grâce aux impôts, loyers et taxes annuels.

“Notre territoire doit se convertir progressivement aux énergies renouvelables. C'est un projet d'avenir porteur d'un point de vue environnemental.”, explique Michel Joubert, Président.



Cette expérience initiée à Saint-Christophe-sur-Dolaizon, nouvelle pour la collectivité, pourrait déboucher à terme sur d'autres beaux projets de production d'énergie renouvelable.

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ PARTICIPATIVE : APPELS DE FONDS PROPOSÉS AUX HABITANTS !

Le plus exemplaire sur ce projet, c'est l'implication des habitants dès le départ du projet mais aussi dans la phase d'exploitation grâce à la création d'une société participative. 40% des fonds propres seront entre les mains de cette société. La commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon et l'Agglomération sont parties prenantes mais laissent la majorité aux habitants. Investissez dès 10 € (avant le 20 décembre 2020) et bénéficiez des retombées économiques générées par l'exploitation de cette énergie propre.

La voiture partagée est accessible
24h/24 - 7 jours/7.



Le service de location de voitures électriques a le vent en poupe

Pleinement engagées dans la transition énergétique et conscientes que la mobilité est un enjeu majeur pour le territoire, la Communauté d'agglomération et la Ville du Puy-en-Velay ont mobilisé leurs efforts pour développer la mobilité douce. 7 communes de l'Agglomération mettent à disposition un moyen de transport économique et respectueux de l'environnement.

Depuis décembre 2019, un total de 58 256 kilomètres ont été parcourus avec les 9 véhicules électriques. Une moyenne de 106,7 km par utilisateur, pour un coût moyen de 9,1 € par réservation et de 0,09 € par kilomètre parcouru. *“Ce système de location permet à la fois aux habitants qui n'ont pas de deuxième voiture, ou qui ont un besoin temporaire, de bénéficier d'un moyen de locomotion fiable à un tarif très accessible, et il permet aussi de tester la voiture électrique, voire de l'adopter pour ceux qui souhaitent franchir le pas*

de l'achat”, explique Jean-Paul Bringer, vice-président chargé des transports et de la mobilité.

VOUS SOUHAITEZ LOUER UNE VOITURE ÉLECTRIQUE ?

9 véhicules électriques en auto-partage sont répartis sur 7 communes :

- Allègre (vers la maison de santé),
- Arsac-en-Velay (devant la mairie),
- Craponne-sur-Arzon (un place de la Poste et un à la Maison France Services),
- La Chaise-Dieu (un devant l'ancienne gare),

- Lavoûte-sur-Loire (place du Pont Neuf vers la gare),
- Le Puy-en-Velay (un place de la Libération et un en face de la gare),
- St-Paulien (parking Armand).

COMMENT ACCÉDER AU SERVICE ?

Inscrivez-vous sur www.agglo-lepuyenvelay.fr - Rubrique Mobilité. Après avoir renseigné vos informations personnelles, téléchargez votre permis de conduire. Le compte est validé sous 48 h jours ouvrés. Après validation, un badge est envoyé à l'adresse indiquée, il permet

de déverrouiller le véhicule. Connectez-vous ensuite sur votre compte, réservez votre période de location, puis, rendez-vous dans la station d'autopartage choisie pour récupérer le véhicule.

COMMENT CELA FONCTIONNE -T-IL ?

Rien de plus simple ! Prenez et déposez le véhicule que vous louez au même endroit. Avant de prendre la route, n'oubliez pas de faire l'état des lieux via le boîtier situé dans la boîte à gants.

Les bornes électriques utilisées pour la recharge des véhicules autopartagés disposent de deux points de charge. Un côté est réservé à l'autopartage et l'autre côté aux particuliers souhaitant charger leur véhicule électrique. Il est accessible gratuitement et sans contrôle d'accès.

Le développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) participe à l'attractivité du territoire et à la transition énergétique. Dans ce cadre, le Syndicat Départemental d'Énergies (SDE), le Département et la Région ont uni leurs efforts afin de déployer le réseau public de bornes. Grâce au soutien du Département, de la Région et de l'État, le syndicat porte la totalité de l'investissement de ce service comprenant la fourniture, l'installation, l'entretien, la supervision et l'exploitation des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Le service de transport à la demande, la solution idéale pour apporter des réponses sur-mesure

Dans le souci d'optimiser le service rendu aux usagers, la Communauté d'agglomération propose un service de transport à la demande (TAD). Le transport à la demande a pour voca-

tion d'apporter une offre de transport dans les communes excentrées du cœur de l'agglomération, en complément des dessertes en lignes régulières. Avec 20 circuits, 1 800

Opération "Coup de pouce vélo" : profitez du chèque réparation vélo !



La liste des réparateurs participant à l'opération est accessible sur le site [coupdepoucevelo.fr](https://www.coupdepoucevelo.fr).

L'Agglomération met tout en œuvre pour favoriser la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire ; avec le service de location de vélos électriques Vélo-en-Velay, l'élaboration d'un schéma directeur cyclable, ou encore la promotion du chèque réparation vélo de 50 € !

Afin de booster l'usage du deux-roues et d'inciter la population à favoriser ce mode de déplacement, un budget de 20 millions d'euros a été débloqué par le Gouvernement, permettant aux français qui souhaitent faire réparer leur bicyclette de bénéficier d'un chèque réparation de 50 euros. Ce forfait de 50 euros hors taxes est proposé à toute personne qui souhaite remettre en état son vélo par l'intermédiaire d'un réseau de réparateurs agréés : réparation d'une chaîne, des freins, d'un pneu, d'un dérailleur...

Le particulier n'aura rien à régler si les frais sont inférieurs à 50 euros puisque le professionnel sera directement payé par l'État.

La liste des réparateurs participant à l'opération est accessible à partir de la plateforme Coup de Pouce Vélo, en suivant le lien <https://www.coupdepoucevelo.fr/auth/particulier/faire-reparer>

Nouveaux horaires et nouvelles dessertes Tudip

Depuis le 8 juin, vous pouvez prendre la navette électrique "Ligne L" jusqu'au Patio du Velay pour vous rendre directement au Centre-Hospitalier Émile Roux. Rappelons que la "Ligne L" est 100 % gratuite pour tous !



FACILITER LE QUOTIDIEN DE TOUS !

Dans une volonté de faciliter le transport des nombreux visiteurs, la Ville du Puy-en-Velay et la Communauté d'agglomération proposent cette extension du trajet. La rentrée 2020 a aussi été marquée par d'autres modifications sur le réseau Tudip avec notamment une augmentation des rotations pour la "Ligne H" et un nouvel itinéraire de la "Ligne E" sur le secteur Bon Secours/Guitard pour une dépose au plus proche du centre-ville.

INFOS PRATIQUES

Boutique Tudip
04 71 02 60 11
www.tudip.fr



voyages et 1 736 adhérents en 2019, le TAD est devenu indispensable pour de nombreux usagers, qui l'utilisent pour faire leurs courses, rendre visite à leur famille, ou encore

pour des rendez-vous médicaux dans des communes comme La Chaise-Dieu, Allègre, Saugues ou encore Saint-Paulien. Cette formule proposée à un tarif attractif (1,50 €

le trajet) a de multiples atouts. C'est la solution idéale pour apporter des réponses sur-mesure aux habitants en complémentarité des lignes régulières et pour le même tarif.

Prendre le bus représente aujourd'hui une source d'économie pour les ménages mais aussi moins de pollution. Tout le monde peut y trouver son compte !



"Centre de préparation" :
une belle reconnaissance soulignant
la qualité de nos équipements.

Deux distinctions pour vivre l'aventure des Jeux Olympiques !

L'obtention des labels "Terre de Jeux 2024" et "Centre de préparation" pour le tir sportif Beaulieu-Emblavez par l'Agglomération démontre que notre territoire dispose d'infrastructures et d'équipements de qualité. La collectivité s'inscrit ainsi dans une démarche de rassemblement, en se préparant à célébrer durant 5 ans les valeurs de l'olympisme, en s'engageant à mettre en œuvre des actions proposées par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) et par le Service des sports.

EN AVANT DANS L'AVENTURE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE !

Le Label Terre de jeux 2024 a été créé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris (COJO). Il s'adresse à toutes les collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Cette opération vise à permettre aux Jeux Olympiques qui se dérouleront à Paris en

2024, d'apporter du changement en matière de politique sportive sur l'ensemble du territoire français.

Pour Michel Joubert, président de la Communauté d'agglomération : *"Les différents événementiels qui vont être organisés au cours de ces prochaines années doivent être une vitrine pour nos associations et nos clubs. C'est une belle opportunité pour séduire de nouveaux adeptes."*

"CENTRE DE PRÉPARATION" POUR LE TIR SPORTIF BEAULIEU EMBLAVEZ

La Communauté d'agglomération vient de décrocher le précieux sésame de Centre de Préparation aux Jeux Olympiques (CPJ).

La Communauté d'agglomération, en partenariat avec le CDOS 43 et l'association gestionnaire du site sportif du Tir Sportif Beaulieu Emblavez (TSBE), va désormais organiser l'accueil des grands champions sportifs.

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES POUR LE CENTRE DE TIR SPORTIF DE BEAULIEU

Depuis son extension, la Communauté d'agglomération dispose d'un équipement exceptionnel pour pratiquer le tir sportif, animé par une équipe d'amateurs et de professionnels désireux de partager leur passion pour ce sport.

Après avoir réalisé des travaux de goudronnage du parking en 2018, la Communauté d'agglomération engage à présent des travaux afin de remettre aux normes la structure.

Une vaste étude sur le traitement de l'air a été menée dans le but notamment d'optimiser la ventilation et la filtration de l'air sur les zones de tirs.

La solution de ventilation classique proposée par le bureau d'études AVP Ingénierie a été retenue afin de répondre aux exigences de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Cinq centrales de traitement de l'air à double flux seront installées afin de traiter, purifier l'air intérieur et de ramener de l'air extérieur. Parallèlement, des travaux d'éclairage seront réalisés.



Un toboggan XXL à la piscine de Saint-Paulien !

Depuis son ouverture, la piscine extérieure de Saint-Paulien séduit par ses équipements aux couleurs des îles et surtout par son côté ludique. Les élus communautaires ont décidé de remplacer les structures existantes qui n'étaient plus aux normes. Un nouveau toboggan de 55 mètres de long et de 10 mètres de haut a été ainsi installé.

UN NOUVEAU TOBOGGAN DE 55 MÈTRES DE LONG !

La piscine de Saint-Paulien a été dotée d'un nouveau toboggan. Ce toboggan en forme de 8, a de quoi vous faire tourner la tête ! Perché à 10 mètres de hauteur, soit l'équivalent de trois étages, le toboggan propose une descente rapide sur 55 mètres, dans une structure tubulaire à la fois obscure et translucide, avec des effets de lumières surprenants. À l'arrivée, on plonge dans

une pataugeoire. Les petits comme les grands peuvent emprunter le toboggan.

**55 mètres
de long
et 10 mètres
de haut**

Installée sur un terrain argileux instable, des études sont en cours pour trouver une solution pérenne pour endiguer les fuites d'eau des bassins.

Alti arena
Le Puy en Velay

www.altiarena.fr

04 71 57 88 51
Proche Simone Weil
et Librairie Laïque

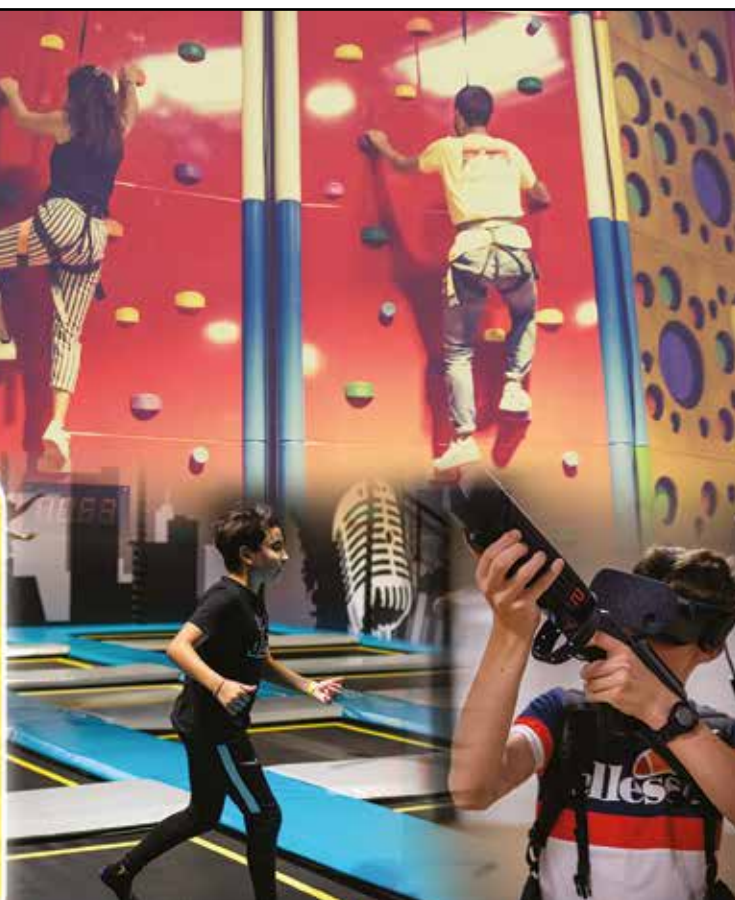
Réalité
Virtuelle

Trampoline
Avec parcours Ninja
et réalité augmentée

Escalade
Réalité Augmentée

Escalade
Ludique

Karaoké





2020-2021 : une nouvelle grande saison culturelle en Velay !

En cette période morose et pleine d'incertitude liée à la crise sanitaire du coronavirus, la nouvelle saison "Spectacles en Velay" s'offre à vous comme un moment d'évasion grâce à une riche programmation diffusée au Théâtre et au Palais des Spectacles. Prenez de la hauteur pour un voyage la tête dans les nuages avec une sélection d'instantanés culturels composée pour vous !

Vous apprécierez toujours la diversité et l'excellence de l'offre culturelle unique proposée sur ces deux équipements de la Communauté d'agglomération, dont l'un, le "Palais des Spectacles" fera l'objet d'une importante rénovation dès l'année prochaine.

Vous trouverez des spectacles d'humour et des textes d'auteur, des artistes de renom, de grandes tournées nationales ou le travail de compagnies régionales, aux côtés des partenariats renouvelés. Scolaire ou non, jeune ou adulte, tous, vous serez séduits : opérettes, contes, musiques, comédies et interprètes de renom, autant d'invitations à vous laisser surprendre et saisir par

l'émotion, le rire, et qui sait, à poursuivre le rêve une fois éteints les feux de la rampe. Votre présence en nombre donne force et notoriété à notre territoire, désormais connu et recherché par les artistes qui reviennent avec plaisir au Puy et savent le faire savoir. Yannick Noah, Michaël Gregorio, Youssoupha, Gauvin Sers, Richard Berry, Clémentine Célerié, Olivier de Benoist, Caroline Vigneaux, Bruno Solo, Viktor Vincent et tant d'autres sont à l'affiche ! Réservez vos places au guichet du pôle billetterie du Théâtre et sur spectacles.envelay.com. Composez un délicieux cocktail de spectacles propres à vous divertir, nourrir et

réjouir, en puisant dans la programmation de cette nouvelle saison 2020-2021. Seul, en famille, entre amis, savourez le moment présent avec Spectacles en Velay.

RESPECTER LES CONSIGNES

Dans le respect des consignes gouvernementales, le département étant placé en zone rouge, le port du masque est obligatoire "en continu" dans nos salles et le Pôle billetterie fera respecter la distanciation physique entre les spectateurs. Pour cette raison, le placement qui a été attribué sur chaque billet peut être modifié. Soyez certains que l'ensemble des équipes met tout en œuvre pour assurer la sécurité de chacun et per-

mettre de profiter pleinement des spectacles.

TROIS DATES REPORTÉES

En raison d'une jauge complète, trois dates sont reportées dans la saison au Palais des Spectacles de Vals :

Le tout nouveau spectacle tant attendu de Michael Gregorio initialement programmé samedi 3 octobre est reporté au samedi 3 avril 2021 à 20h30.

Le concert de Maxime Le Forestier prévu le mardi 6 octobre est reporté au mardi 4 mai 2021 à 20h30.

Enfin, le concert de Flavia Coelho et La Cafetera Roja qui devait se tenir le samedi 14 novembre en placement libre assis/debout est reporté au samedi 24 avril 2021 à 20h30.

Les billets originaux restent valables pour ces reports aux mêmes places.

DEUX CHANGEMENTS DE LIEU

Le one-man-show de D'JAL programmé le dimanche 18 octobre à 17h au Théâtre est déplacé au Palais des Spectacles de Vals-près-Le Puy.

De la même manière, la pièce "Panique au Ministère" aura lieu le samedi 21 novembre à 20h30 au Palais des Spectacles et non au Théâtre, afin de respecter les règles de distanciation.

Un nouveau billet sera adressé par mail ou disponible le soir même sur site pour le nouveau placement de chaque spectateur.

L'ensemble des autres dates de la saison demeurent inchangées et les réservations continuent !



Vincent Delerm au Théâtre
le 6 novembre à 20h30.

Du 26 novembre au 16 mai prochain, le musée Crozatier accueillera des œuvres du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Auvergne pour un dialogue fécond et singulier avec l'ensemble de ses collections patrimoniales. Peintures, sculptures, photographies, vidéos interrogeront le sens du souvenir, de la mémoire face à la fugacité de l'existence et à la tragédie de l'oubli. Deux parcours seront proposés aux visiteurs. Au sein de la collection permanente, les œuvres illustreront la permanence des questionnements artistiques tout en provoquant des chocs esthétiques.

LA NUIT DES MUSÉES AURA LIEU LE 14 NOVEMBRE.

Le musée fêtera à cette occasion ses 200 ans ! Le musée sera gratuit ce soir-là, ouvert de 19h à 22h. Musique, foodtruck et dress code à découvrir sur le site du musée : www.musee.patrimoine.lepuyenvelay.fr

Rencontres entre les collections du FRAC Auvergne et du musée Crozatier



La salle d'exposition temporaire dévoilera, quant à elle, des pièces saisissantes, sorties exceptionnellement des réserves du musée. Leur confrontation avec des œuvres contemporaines évoquera événements tragiques, fragilité du corps, relation à la culpabilité et à la victimisation, beauté de l'éphémère, entre fascination et répulsion pour ce qui, après nous, demeurera...

VISITES COMMENTÉES ET PROGRAMME VARIÉ

Cette exposition s'accompagne de nombreuses visites commentées et d'un riche programme culturel (séances de cinéma, cycle de conférences, ateliers jeune public, spectacle vivant...).

>>> HORAIRES :

- Jusqu'au 31 mars : mercredi, samedi, dimanche de 11h à 18h. + les 26 et 27 novembre.
- À partir du 1^{er} avril : ouvert les jours sauf le mardi de 11h à 18h.
- Vacances (toutes zones) : tous les jours de 11h à 18h.
- Fermetures exceptionnelles : 25/12, 1/01 et 1/05.

>>> BILLETTERIE :

Billetterie en ligne et toute la programmation sur www.musee.patrimoine.lepuyenvelay.fr

>>> COORDONNÉES :

Musée Crozatier - 2 rue Antoine-Martin
43000 Le Puy-en-Velay - 04 71 06 62 40





La ressource forestière, un levier de développement économique

La valorisation du bois est un des grands enjeux du développement économique de la Communauté d'agglomération. Grâce au soutien financier de la Communauté d'Agglomération et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un référent bois énergie est en appui au développement de cette solution sous toutes ses formes.

L'OR DE LA HAUTE-LOIRE, C'EST SA FORÊT

La forêt représente une part importante de l'économie. Pour aider les entreprises du secteur, la Région a lancé un plan bois de 37 millions d'euros de crédits pour la période 2017-2021 destinés à déclencher 52 millions d'euros d'investissements dans la filière.

VALORISER CETTE RES-SOURCE LOCALE : UN DES GRANDS ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le président de la Communauté d'agglomération, Michel Joubert précise : *"La filière bois est un modèle d'économie circulaire qui, depuis l'amont forestier jusqu'à l'aval industriel, peut créer à chaque stade de la valeur économique et de la valeur écologique. De plus, l'utilisation du bois-énergie contribue à l'entretien de la forêt permettant d'en améliorer l'état sanitaire, la valorisation des sous-produits et des connexes de scierie, tout en créant de nombreux emplois en zone rurale".*

RENFORCER L'ÉCONOMIE LOCALE DES TERRITOIRES RURAUX

La Communauté d'agglomération accompagne les collectivités et les entreprises souhaitant initier un projet de chaufferie bois tout combustible et toute puissance confondue. L'agglomération, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, propose notamment une aide financière à hauteur de 80 % concernant les notes d'opportunités nécessaires pour vérifier la pertinence de la solution bois énergie et indispensable pour toutes les demandes de subventions liées à l'installation.

FIBOIS, L'INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE DES PORTEURS DE PROJET

L'agglomération a acté une action pour développer le bois énergie pendant trois ans sur son territoire avec l'aide FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes comme animateur. En plus d'organiser des journées d'information sur le combustible bois, FIBOIS

Auvergne-Rhône-Alpes est un interlocuteur incontournable aux côtés des porteurs de projet.

Pour cela, l'agent de FIBOIS propose sur le territoire de la Communauté d'agglomération un accompagnement individualisé pour chaque projet concernant la réflexion, l'appui au montage technique, l'aide à la mise en œuvre administrative et la conduite du montage financier.

Professionnels, entreprises et municipalités, pour tout projet ou une demande de renseignement, veuillez contactez les personnes ci-dessous.

Renseignements :

• Nicolas Da Silva, Chargé de mission Bois énergie – FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes
04 73 16 59 79 / 07 50 68 78 26
n.dasilva@fibois-aura.fr

• Maxime Estrade, Chargé du développement économique de la filière Forêt & Bois du Puy-en-Velay. 06 72 68 31 67
maxime.estrade@lepuyenvelay.fr

ZAPPING

PRÊT DE BROyeurs DE VÉGÉTAUX AUX USAGERS

L'Agglomération a acquis en 2019 deux broyeurs de végétaux électriques. Elle les propose à la location pour les usagers de son territoire, et des campagnes de broyage en déchèteries. Une convention a également été passée avec un paysagiste du territoire qui apporte du broyage en déchèterie.



LES CONTENEURS ENTERRÉS : UN NOUVEAU SYSTÈME POUR COLLECTER LES DÉCHETS

Dans la volonté de minimiser l'impact des bacs de collecte des ordures ménagères et des colonnes de tri dans le paysage urbain, l'Agglomération a décidé, en collaboration avec les communes de Polignac et d'Espaly-Saint-Marcel, d'installer des conteneurs enterrés qui remplacent les anciens bacs.



Philippe Meyzonet, vice-président de l'Agglomération, et Maxime Estrade, agent de développement de la filière Forêt-Bois à l'Agglomération, ont proposé un complément aux premières formations afin d'approfondir les diverses connaissances sur les usages et caractéristiques du matériau bois.



L'Agglomération fait plancher les professionnels sur la construction en bois local

Après un premier rendez-vous réussi en 2019 réunissant une vingtaine de professionnels de la construction pour trois journées de formation concernant la construction en bois local, la Communauté d'agglomération a réitéré son action en proposant une nouvelle formation intitulée "Le bois à la perfection".

Cet automne une quinzaine de professionnels de la construction ont suivi la formation de 3 jours proposée sur le territoire "Le bois à la perfection". Chaque journée a débuté par une matinée en salle animée par un formateur de l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes. L'après-midi était l'occasion de rapprocher le matériau bois à sa provenance et sa transformation locale. Pour cela les participants ont eu l'occasion de rencontrer les protagonistes travaillant l'arbre et donc le matériau bois en amont de sa mise en œuvre dans la construction. Pour la première journée, la gestion et l'exploitation forestière étaient à l'honneur en se déplaçant directement sur un chantier forestier dirigé par l'ONF (Office national des forêts) et en rencontrant

par la même occasion une entreprise de travaux forestiers. La transformation et la valorisation locale du bois était l'objectif des visites des deux autres journées avec notamment la visite de la scierie Maurin (Rosières), la SAS Filaire (Sembadel) et la menuiserie Defix (Vernassal). Ces visites concrètes sont une aubaine pour les profes-

sionnels suivant la formation afin de rapprocher le produit à sa mise en œuvre.

MISE EN PLACE D'UNE FORMATION TECHNIQUE "LE BOIS À LA PERFECTION"

Les objectifs d'une telle formation sont multiples :

- Connaître les différents types de revêtements extérieurs sur structures bois.

- Maîtriser les principes de conception et de mise en œuvre d'un mur à ossature bois.
- Savoir détecter les défauts de conception et/ou de mise en œuvre d'un mur à ossature bois et des vêtements extérieurs sur structure bois.

LA VALORISATION DU BOIS LOCAL, UNE STRATÉGIE IMPORTANTE AUX YEUX DE L'AGGLO

Par sa grande ressource en bois et par le grand nombre d'entreprises de la filière forêt-bois notre territoire a de nombreux atouts à faire valoir quant au potentiel de fourniture et de transformation local pour la construction en bois.

La Communauté d'agglomération, par le biais de sa stratégie "construction bois local" œuvre dans l'objectif de rapprocher l'offre et la demande.

UNE ACTION CONCRÈTE AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES

Après avoir fait le pari gagnant de délocaliser les premières formations au plus près de notre territoire, Philippe Meyzonet, vice-président de l'Agglomération, et Maxime Estrade, agent de développement de la filière Forêt-Bois à l'Agglomération, accompagnés de Baptiste Compte, en apprentissage dans ce service, ont proposé un complément aux premières formations afin d'approfondir les diverses connaissances sur les usages et caractéristiques du matériau bois et de ses dérivés qui fut également une réussite.



La Communauté d'agglomération accompagne les collectivités, les professionnels et les entreprises souhaitant initier un projet incluant du bois local.



Meilleur Apprenti de France en mécanique agricole : un titre mérité pour le jeune Anthony Albepart

Après avoir obtenu en mars 2019 la Médaille d'Or aux épreuves régionales du concours MAF (Meilleur Apprenti de France), Anthony Albepart, originaire du hameau de Champagnac, commune de Saint-Préjet-d'Allier, et étudiant au Lycée Professionnel du Sacré Cœur à Saint-Chély d'Apcher, a participé aux épreuves nationales qui se tenaient le 31 octobre au CFA (Centre de formation des apprentis) des Compagnons d'Albi. Il a été élu Meilleur Apprenti de France en mécanique agricole. Uné fierté pour notre territoire !

Tout au long des 6 heures d'épreuves, il est resté concentré et investi. À ce sujet, il précise : "L'examen a consisté à réparer du matériel agricole. Il y avait une partie réparation et une partie diagnostic de 3 heures chacune. En réparation, j'ai dû examiner le moteur d'un groupe électrogène et en diagnostic j'ai dû faire un rele-

vage arrière d'un tracteur. Nous étions évalués surtout sur nos compétences et sur les procédures à respecter". Les résultats sont tombés le 4 novembre et Anthony a remporté le titre de Meilleur Apprenti de France en mécanique agricole. Il a donc été convié à la remise des médailles qui s'est déroulée dans le lieu emblématique

de la Sorbonne à Paris le 12 février dernier. "Je n'aurais jamais imaginé aller un jour à la Sorbonne. Nous étions 350 médaillés dans tous les corps de métier". Les efforts du jeune Anthony ont été récompensés. En effet, il s'est lancé dans la vie active et travaille actuellement en CDI au garage Lebre à Babonnès, commune de

Thoras, en tant que mécanicien d'engins agricoles. "Ce métier requiert de la patience et de la précision. Pour moi c'est une passion que mon grand-père m'a transmise car il était agriculteur". Félicitations à Anthony pour sa belle performance mettant à l'honneur les couleurs de son établissement et de notre territoire !

Mejean

DÉTAIL • GROS & DEMI-GROS
SALAISONS



2020



Paté de campagne

Saucisse sèche



Produits régionaux
BOUCHERIE / CHARCUTERIE
Salaisons / Conserves



RN 88 • COSTAROS • 04 71 57 16 75 • www.mejean-salaisons.com
Magasin ouvert du lundi au samedi : 7h30-12h30 / 14h-19h et le dimanche : 8h-12h

MM Menuiserie
IRMAND

De père en fils depuis 1963

sarl.mirmand@wanadoo.fr
COSTAROS
04 71 57 16 57

- Charpente/Couverture/
Zinguerie
- Maison ossature bois
- Fabricant menuiseries
extérieures/intérieures
sur mesure



NOUVEL ATELIER DE FABRICATION



À votre service depuis 1958

JOURDA

Nettoyage



04 71 09 26 45

nettoyage@jourdasa.com

Brives-Charensac

- Particuliers et professionnels
- Service à la personne
- Du nettoyage courant au plus spécifique : ménage, vitrerie, véhicules, après chantier, bardage, cuisines...

**OFFRE
SPÉCIALE***
RENTREE

50€

EN UNIFOCAUX

Valable sur l'achat
d'une paire de
lunettes complète

(1 monture

+ 2 verres correcteurs unifocaux).

Pour un montant minimum de 300 €.

Offre valable jusqu'au 31/12/2020.



**OFFRE
SPÉCIALE***
RENTREE

80€

EN PROGRESSIFS

Valable sur l'achat
d'une paire de
lunettes complète

(1 monture

+ 2 verres correcteurs progressifs).

Pour un montant minimum de 500 €.

Offre valable jusqu'au 31/12/2020.



37 Bis PLACE DU BREUIL

Tél. : 04 71 04 2000 - Fax : 04 71 04 36 25

LINOSSIER
opticiens



*Offres non cumulables avec d'autres avantages, voir conditions en magasin.